

Relaxe ?

Dans l'enjeu précis qui est en cause, ce n'est **PAS** la RELAXE qui est visée*
MAIS le « **Triomphe** de Marat »** : 24 avril 1793.

- Triomphe, DONC : • FORCE du Peuple ;
 • Défections (de Policiers, Juges et Élus).

Marat est décrété d'accusation dans chaque Assemblée :
Constituante, Législative, Convention !!!

* Cf. « Grève Générale » suprême forme de lutte « réformiste » Vs Insurrection Armée !

** 12 avril 93 : en Accusation (il est dans sa cave).

- 13 : Robespierre : « Marat est tout à fait étranger aux crimes qu'on lui impute. »
Le Girondin Lanthenas vote contre l'accusation,
estimant que Marat est FOU ! ... NOUS !!!
- 20 : Acte d'accusation adopté.
22 : Acte d'accusation transmis à la Justice (Tribunal).
23 : Fouquier Tinville (le Tribunal) le fait signifier à Marat (toujours clandestin).
Le soir, Marat se constitue prisonnier à l'Abbaye, escorté d'amis
(Députés de la Montagne, Colonels de la Garde Nationale ;
Commissaires de Sections).
24 : Tribunal. Foule innombrable de Sans-Culottes.
Le Jury, à l'unanimité annule tous les chefs d'accusation.
Apothéose : Fleuri, au Sommet de la Montagne de la Convention.
26 : Réception triomphale aux Jacobins.
29 : Les Cordeliers demandent à se joindre aux Jacobins pour les « épurer ».

Je déclare :

Le verdict prononcé contre moi est bel et bien le fait d'un tribunal de Sang,
Par lequel la République Despotique passe aux aveux.

Naturellement donc, je me fais l'écho du tribunal de l'Histoire,
qui est celui du Tout Nouveau Peuple,
En criant : Crève, Babel-Occident ! Point barre !

Freddy, fils de Dom Deschamps,
77 ans – 3 juillet 2017. Lyon.